

TARIFS 2021/2022

Cursus Traditionnel

À visée diplômante, il est organisé en trois cycles de 3 à 5 ans chacun et permet une formation globale pour une pratique amateur autonome et d'assez haut niveau.

Il comprend obligatoirement :

- Un cours individuel d'instrument (20' à 1 heure suivant le niveau)
- Un cours de Formation Musicale
- Une pratique collective (chant choral, ensemble ou orchestre)

Parcours personnalisé (tarif cursus traditionnel)

Cursus non diplômant, il est accessible avec le brevet 1^{er} cycle (diplôme de fin de 1^{er} cycle en formation musicale, en instrument et validation de deux années d'une pratique collective).

Il comprend obligatoirement :

- Un cours individuel d'instrument (30')
- Une pratique collective (chant choral, ensemble ou orchestre)

Cursus Musiques Actuelles (tarif cursus traditionnel)

Il s'adresse aux adolescents à partir de 13 ans (16 ans pour le chant) et adultes souhaitant concevoir un projet personnel autour de la pratique instrumentale et collective pour les musiques actuelles.

Il comprend obligatoirement :

- ★ un cours d'instrument (20' mais de préférence 40' deux élèves en même temps ou 60' 3 élèves en même temps) ou un cours individuel de chant musiques actuelles (à partir de 16 ans, 20')
- ★ un cours de pratique collective (groupe de musiques actuelles)

Formation Musicale seule

La formation musicale concerne les élèves en attente d'inscriptions en instruments. En accompagnement, ils peuvent bénéficier de la chorale et un atelier chant est aussi proposé à ce tarif.

Éveil Musical

L'éveil musical concerne les élèves de 5 et 6 ans (GS maternelle et CP). Les élèves bénéficient de 50 mn de cours hebdomadaire. Un cours d'essai est accordé.

Pratique collective seule

Il est possible de s'inscrire uniquement aux ensembles de l'école, groupes rock... en fonction des places disponibles.

Règlement des droits d'inscription

Toute inscription entraîne le règlement de l'intégralité des droits d'inscription

Sans présentation de l'avis d'imposition reçu en août/septembre 2021 sur les revenus 2020, le tarif maximum est appliqué.

Tarif annuel 2021/2022				
Tranches* Revenus imposables	Cursus Traditionnel	Formation Musicale	Éveil Musical	Pratique collective seule
0 (> 38 600,10 €)	426,10 €	213,05 €	149,13 €	85,22 €
1 (31 917 € à 38 600,00)	413,69 €	206,85 €	144,79 €	82,74 €
2 (25 761 € à 31 916 €)	351,63 €	175,82 €	123,07 €	70,33 €
3 (17 919 € à 25 760 €)	310,27 €	155,14 €	108,59 €	62,05 €
4 (<17 918 €)	248,21 €	124,11 €	86,87 €	49,76 €

Le règlement s'effectue en trois fois au secrétariat de l'école sur appel à cotisation :

Pour l'année scolaire 2021 / 2022 :

- ◇ Avant le 7 novembre 2021
- ◇ Avant le 18 février 2022
- ◇ Avant le 8 mai 2022

Envoi de la facture par mail (pour envoi par courrier, fournir 3 enveloppes timbrées auto adhésives format 110x220 mm)

Tarifs spécifiques

- 2^e enfant de la même famille : 90% du tarif
- 3^e enfant : 80% du tarif
- Adulte : 125 % du tarif, accepté en fonction des places disponibles chaque rentrée, le quotient familial sur le revenu est appliqué.
- Élèves extérieurs au Pays Fertois : 190 % du tarif sur les tarifs cursus traditionnel et atelier, accepté en fonction des places disponibles uniquement.
- 2^e instrument : 75% du tarif

Précision : 125% du tarif soit pour un cursus traditionnel à la somme de 426,10 € + 25 % = 532,62 €

Le tarif adulte sera appliqué à partir de 18 ans uniquement sur le tarif «cursus traditionnel». Les étudiants, sur la présentation d'un justificatif, bénéficieront jusqu'à 24 ans inclus du tarif « enfant ».

Tarif location instrument

- 1^e année : 110€
- 2^e année : 120€
- 3^e année : 180€

Pour la location de violons et violoncelles 1/4, 1/2 et 3/4, le tarif maximum appliqué sera de 120 €